

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°20
DECISION MODIFICATIVE N° 1
 (Vote de crédits)

Date de convocation :	29/07/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	7
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	7	Abstention :	0

L'an 2024, le 02 août, le Conseil Municipal de la commune de St Mélaney, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Madame PIOLAT Didier

Présents : M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Loïs, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. PIOLAT Didier, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurations : M. GUILLO Vincent donne pouvoir à Mme WALDSCHMIDT Fanny

Absents : M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Excusés : Mme OBRY Arlette, M. GUILLO Vincent, Mme RENAULT Lucy

Secrétaire de séance : Mme CHENOT Lorraine

Objets : opération télégestion pour solde 2AMO +SAUR

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) : Installation, matériel et outillage	4 586,45	021 (021) : Virement de la section de fonct	4 586,45
	4 586,45		4 586,45

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	4 586,45		
61523 (011) : Réseaux	-4 586,45		
	0,00		
Total Dépenses	4 586,45	Total Recettes	4 586,45

Certifié exécutoire par PIOLAT Didier, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 02/08/2024 et de la publication le 02/08/2024

A SAINT MELANY, le 02/08/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance



L. Chen

REPUBLIQUE FRANCAISE

21070275900031

SERVICE DE L'EAU ST MELANY

POSTE COMPTABLE : AUBENAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

DECISION MODIFICATIVE

BUDGET DM 1 - SERVICE DE L'EAU ST MELANY

ANNEE 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 586,45	4 586,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 586,45	4 586,45

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 586,45	4 586,45
----------------------------	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	12 750,00	-4 586,45	-4 586,45
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...	4 500,00		
61523	Réseaux	5 000,00	-4 586,45	-4 586,45
617	Etudes et recherches	3 200,00		
627	Services bancaires et assimilés	50,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits	2 400,00		
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine d	1 700,00		
701259	Reversement à l'agence de l'eau - Redevar	700,00		
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		15 150,00	-4 586,45	-4 586,45
66	Charges financières (b)	5 300,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 300,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00		
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	400,00		
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &	1,00		
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	1,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		20 851,00	-4 586,45	-4 586,45
023	Virement à la section d'investissement	5 485,52	4 586,45	4 586,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	30 662,00		
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & co	30 662,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 147,52	4 586,45	4 586,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 147,52	4 586,45	4 586,45
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		56 998,52	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	3 702,00	4 586,45	4 586,45
2315	Installation, matériel et outillage techniques	3 702,00	4 586,45	4 586,45
	Op. Eq. n°100 TRVX TELEGESTION/AME	57 800,00		
Total des dépenses d'équipement		61 502,00	4 586,45	4 586,45
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	83 275,79		
1641	Emprunts en euros	83 275,79		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		83 275,79	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		144 777,79	4 586,45	4 586,45

040	Opération d'ordre transfert entre section	20 800,00		
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 800,00		
13912	Régions	7 300,00		
13913	Départements	10 400,00		
13917	Budget communautaire et fonds structurels	2 600,00		
13918	Autres	500,00		
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 800,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	165 577,79	4 586,45	4 586,45
---	-------------------	-----------------	-----------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 586,45



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents: 6
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES - Pour : 7
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 29/07/2024

Présenté par le MAIRE ,
 A SAINT MELANY, le 02/08/2024
 le MAIRE ,
 Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A SAINT MELANY, le 02/08/2024

Les membres de l'assemblée délibérante de l'Assemblée
 Délibérante,

M. ARNAUD Paul 	Mme CHENOT Lorraine 	Mme COLTEL Loïs
Mme DE SCHEPPER Barbara 	M. PIOLAT Didier 	Mme WALDSCHMIDT Fanny
Pour M. GUILLO Vincent 		

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 02/08/2024, et de la publication le 02/08/2024

A SAINT MELANY, le 02/08/2024